

PV DE COMMISSION

**COMMISSION NATIONALE DES COURSES HORS STADE
PV DE LA REUNION N° 1 / 2018
24 FEVRIER 2018 au siège de la FFA**

Présidence	Michel HUERTAS
Présents	Jean-Jacques CACHOU, Roland CORGIER, Jean- François DELASALLE, Alain FATHER, Jean Marc GARCIA, Lachen SALHI, Jean-Claude LE BOULICAUT, Jean-Claude LOUISON, Christine MANNEVY, Isabelle MARECHAL, Philippe PELLOIS, Nicolas PIN, Georges POUCHON, Patrice BINELLI, Isabelle RACAT, Annette SERGENT-PETIT
Excusés	Jean-Jacques GODARD, Jean-François PONTIER, Jacques PRUVOST, Jean-Pierre WATELLE
Assiste	Sylvaine BON

1. MOT DE BIENVENUE

Michel HUERTAS souhaite la bienvenue aux membres de la CNCHS et les remercie pour leur présence et leur investissement au profit de l'athlétisme « Hors Stade ».

2. ORGANISATION DES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2018

Cross-country 10 et 11 mars (Plouay BRE)

Un pré-traçage du parcours va être établi la semaine prochaine.

La CNCHS demande à ce que toutes les demi-finales soient organisées le même jour.

La Coupe de France minimes se présente bien malgré le coût du déplacement.

100 Km 21 avril (Belvès N-A)

L'épreuve se prépare doucement, mais sérieusement.

Les inscriptions « rentrent » plus tôt que les années passées (249 à ce jour), c'est peut-être de bon augure pour la participation finale.

Le pourcentage de licences compétitions (27%) est aussi assez prometteur pour l'instant. Malgré quelques soucis pour mobiliser des juges qualifiés, la composition du jury est enfin bouclée.

Marathon 29 avril (Albi OCC)

La réunion a eu lieu en novembre dernier. Le mesurage a été fait récemment.

Montagne 03 juin (Arrens-Marsous OCC)

Dans le département 65, peu d'organisateur ont l'habitude d'utiliser Calorg (6 organisateurs en 2018). Il a fallu leur apporter un soutien pour l'inscription de ces championnats sur Calorg.

Il s'agit d'une équipe organisatrice motivée qui propose de très jolis parcours.

10 km 23 juin (Liévin H-F)

Une réunion technique va bientôt être organisée. Le parcours n'est pas encore défini ni mesuré.

Le Président de la CNCHS contactera la ligue pour activer le mesurage du parcours.

Trail 14 et 15 juillet (Montgenèvre PACA)

C'est un souhait très fort de la mairie d'organiser ces Championnats de France. C'est une compétition bien rôdée avec une équipe organisatrice professionnelle. Ce sera un trail international (passage en Italie) de haute montagne.

Le week-end du 14 juillet, dans une zone touristique permet d'espérer une forte participation.

KV 09 septembre (Saint Lary Soulan OCC)

C'est un parcours assez court, qui permet de bien différencier la montagne et le KV. La compétition ayant lieu en septembre, l'équipe organisatrice attend la fin de la saison de ski pour s'investir à 100% dans l'organisation des « France ».

24 heures 20 et 21 octobre (Albi OCC)

La réunion préparatoire a eu lieu le 25 janvier dernier.

Tout se prépare et va se mettre en place grâce à l'engagement des services municipaux qui accordent le positionnement des stands de ravitaillements, sur une double rangée devant la tribune principale, en partie sur la piste d'Athlétisme et la pelouse.

Hormis un départ positionné différemment, le circuit sera identique à celui proposé lors des Championnats d'Europe 2016.

L'organisation compte sur une forte participation, notamment des licenciés compétition.

Semi-marathon 28 octobre (St Omer H-F)

La réunion technique est à prévoir.

Amiens est candidat à l'organisation des Championnats de France de 100km le 12 octobre 2019. La CNCHS émet un avis favorable à cette candidature.

3. ORGANISATION AUTRES EPREUVES HORS STADE

- Match Interligues jeunes

Il aura lieu le 21 octobre à Mulhouse. La circulaire a été diffusée le 16 février dernier.

La CNCHS propose d'intégrer ce match dans le prochain livret des compétitions nationales, au même titre que les autres rencontres Interligues.

- Match International 10 km (14 octobre) Rennes. Le délégué technique sera Roland CORGIER.

4. POINT SUR LES CANDIDATURES DES CHAMPIONNATS 2018

- Ekiden : pas de candidats dans l'immédiat

- Marche nordique en compétition

Les Championnats de France devraient se dérouler à Reims le 30 septembre 2018.

La demande de candidature est en cours.

5. RETOUR SUR LES ASSISES HORS STADE

Les Assises hors stade se sont déroulées à Montrond-les-Bains les 17 et 18 novembre 2017 et ont été très appréciées par l'ensemble des participants. Toutefois, Michel HUERTAS estime que la partie « Questions diverses » doit être revue et présentée sous une autre forme.

De même, il convient que chaque intervenant soit destinataire des différentes présentations en amont des assises pour bien en définir les contours.

6. RETOUR SUR LE SEMINAIRE DES OFFICIELS FEDERAUX

En dehors des questions intempestives qui sont venues perturber le déroulement, le séminaire s'est bien passé. A ce sujet, Michel HUERTAS fait la même observation que pour les Assises.

Les participants ont apprécié le jeu de rôle, « juge-arbitre », « l'organisateur », « le mesureur » ; comment montrer l'image de la FFA sur le terrain ?

Pour le prochain séminaire, il conviendra d'ajouter le rôle de l'athlète.

A l'issue de la présentation de la charte d'éthique et de déontologie de l'athlétisme, tous les officiels présents ont signé celle-ci.

7. RETOUR SUR LA FORMATION DES JUGES MARCHE NORDIQUE EN COMPETITION (MNT)

20 épreuves composent le MNT : par rapport à 2017, + 2 en PACA, + 1 en AURA, + 1 en Bretagne avec environ 1000 participants.

- a) Formation de juge-arbitre
Une formation de juges Marche Nordique va être organisée à Chartres le 16 et 17 mars 2018. 20 candidats seront présents, l'objectif est de couvrir toutes les régions.
- b) Problème DSI, LOGICA
Les mutations, les changements de licences ont créé quelques problèmes dans les classements MNT.
Le coefficient du label REG a changé :
National : 10
Régional : de 3 à 5
- c) Reconnaissance niveau marcheur
Le tableau des points des marcheurs n'a toujours pas été modifié. Il avait été prévu de s'aligner sur la montagne. La volonté serait comme sur le trail et la montagne que le 1^{er} marcheur du MNT marque les points N1.

8. HOMOLOGATION DES RECORDS DE FRANCE HORS STADE

Le record peut être proposé à l'homologation, par le juge-arbitre, après avoir renseigné le Procès-Verbal de Record Hors Stade, individuel ou EKIDEN en joignant : résultats, bandes chrono avec les temps au 100^{ème} de seconde, temps de passage, copie passeport/CNI athlètes. La nationalité de l'athlète doit répondre aux critères définis dans la section B § 17, de la réglementation en cours de validité.

L'ensemble des documents sera à adresser au référent record qui fera valider par la CNCHS.

9. EXAMEN D'OFFICIELS FEDERAUX ET OTN EN 2018

Une formation hors-stade a été organisée après le séminaire à La Londe-les-Maures, en vue de l'examen d'OTN qui va se dérouler le 31 mars et 1^{er} avril à Eaubonne. 5 candidats ont été recensés.

Une formation hors-stade va se dérouler au siège de la Fédération samedi prochain en vue de l'examen hors stade fédéral qui va être organisé les 7 et 8 avril à Eaubonne.

10 candidats ont été retenus.

10. ECRITURE DE LA REGLEMENTATION

Michel HUERTAS demande à Jean-Jacques CACHOU de réécrire totalement la réglementation

Pour cela, il se fera aider par les référents.

La CNCHS charge son référent médical, Jacques PRUVOST d'étudier et de proposer des nouvelles terminologies par rapport aux secours (secouristes et ambulance).

Michel HUERTAS prendra contact avec lui pour le renseigner sur la finalité de cette commande.

11. QUESTIONS DIVERSES

- Inscription des courses françaises aux calendriers mondial et européen.

Pour l'inscription au calendrier européen, la CNCHS demande qu'un mail de promotion soit envoyé par l'AEA pour diffusion auprès des organisateurs.

- Concurrence des organisations (absence d'informations)

Michel HUERTAS demande si on peut voir avec le ministère l'obligation pour toutes les épreuves d'être inscrites au calendrier hors stade.

- Labels 2019

Il n'y a pas de bouleversement dans les critères techniques, simplement des précisions.

Par contre, quelques modifications concernant les tarifs, à savoir :

Sur les Labels Route :

- modification du premier tarif pour un label régional = 250€ au lieu de 240€.

- création de deux tranches spécifiques pour les Ekidens, et ce, pour chaque niveau de label (National et Régional).

Sur les Labels Nature et Marche Nordique :

- création d'une tranche supplémentaire à partir de 800 arrivants, et ce, pour chaque niveau de label (National et Régional).

Les guides des labels sont sur le site fédéral. Une circulaire indiquant les différents liens permettant de consulter ces guides va être envoyée aux Ligues et aux Comités. De même, un mailing sera adressé aux organisateurs ayant demandé un label en 2018.

- Label départemental

Il est rappelé que le label départemental ne donne pas droit aux qualifications et aux classements malgré que ces courses soient mesurées. Le logo régional et national est réservé uniquement à ces deux types de courses.

- Informations événements promotionnels FFA « Running » 2018

La « Gapencimes » le 7 octobre : organisé par l'OMS de Gap et le club Alpes Hautes Athlétisme Gap en collaboration avec la FFA.

Le Marathon International de Toulouse Métropole le 21 octobre : organisé en collaboration avec le CDA et les associations du département 31. Objectif 16 000 coureurs sur les 4 épreuves : marathon, semi-marathon, 10km et relais. Lancement des inscriptions et promotion au 1^{er} mars. Le référent de la compétition est Christian DELERUE.

L'Ekiden de Paris le 4 novembre : organisé en collaboration avec le CDA 75 et le Ligue Ile de France. Objectif : entre 1600 et 1800 équipes. Lancement de la promotion en mars et des inscriptions le 1^{er} juin. Le référent de la compétition est Philippe PELLOIS.

L'Ekiden de Marseille le 18 novembre : co-organisé avec l'Olympique de Marseille

Athlétisme. Objectif : entre 400 et 500 équipes. Lancement de la promotion en mars et inscriptions le 1^{er} juin. Le référent de la compétition reste à désigner par la CNCHS.

- Calorg et chronométrie

Dans l'ensemble, on note une bonne implication des CDCHS et CRCHS pour l'outil Calorg sauf pour certains départements qui n'incitent pas leurs organisateurs à utiliser Calorg lors de l'inscription des compétitions (dépassent donc les 10% des compétitions inscrites labellisées) ; ils ne valident pas et ils ne saisissent pas les avis sur les Règlements Techniques et de Sécurité (RTS).

Certains présidents de CDCHS ont des difficultés à obtenir leurs identifiants pour se connecter. Les CDCHS concernées doivent en informer la CNCHS pour une intervention de Michel HUERTAS auprès de leur Comité Départemental d'Athlétisme.

De nombreux cross sont saisis dans le SIFFA et non dans CALORG, ce qui devrait relever de l'exception ! A partir de l'an prochain, ce ne sera plus possible pour tous les championnats.

- Sociétés de chronométrie

La CNCHS acte le cahier des charges des sociétés de chronométrie sous forme de guide. Après approbation par le Bureau Fédéral, Il sera téléchargeable sur athle.fr

Suite à un entretien avec le service juridique, les mots « sociétés de chronométrie labélisée » seront remplacés par « prestataire agréé ».

Deux logos différents seront créés pour l'inscription en ligne et la chronométrie.

Le service juridique doit vérifier la légalité d'avoir l'obligation d'un licencié chez nos prestataires de chronométrie ou d'inscription en ligne.

- Changement de nom du Challenge montagne

« Challenge montagne » le terme est peu porteur.

La CNCHS propose que le nom devienne Coupe de France de Montagne pour des raisons de lisibilité et de mise en valeur. Le terme « Coupe de France » est plus parlant. Une proposition sera effectuée au Bureau Fédéral.

- Retour sur la réunion plan développement formation officiel hors stade

Les formations vont se faire sous forme de modules avec une validation d'acquis par examen.

Une plateforme va être créée.

L'objectif est de rendre les formations plus accessibles, plus lisibles.

- FAQ

Michel Huertas demande à Jean-Claude LE BOULICAUT de tenir un registre des questions (FAQ) qui sera mis en ligne.

- Enquête de satisfaction

Après chaque Championnat de France, une enquête de satisfaction sera diffusée par mailing à tous les participants avec des questions cibles et identiques pour chaque championnat. Jean-Claude LE BOULICAUT et Isabelle RACAT sont chargés de cette mission.

Prochaine réunion : fixée initialement au 23 juin sera modifiée en raison de la tenue des Championnat de France de 10 km à cette date.

Le Président de séance
Michel HUERTAS

La Secrétaire de séance
Christine MANNEVY